

## **Annonces pour la Cathédrale du 9 au 15 février 2025**

**ADORATION A LA CATHEDRALE :** Elle est proposée du mercredi 10h00 au vendredi 18h00.

Une opportunité pour prier pour les vocations ! **A noter que 5 créneaux ne sont pas couverts de façon permanente : Mercredi de 12h à 13h, Jeudi de 16h à 17h et de 20h à 21h, Vendredi de 9h à 10h et de 13h à 14h.**

**Merci aux personnes qui pourraient assurer régulièrement ces créneaux d'adoration de se signaler auprès de Sophie Riegel (Tel : 06 33 13 67 28).**

### ***PRIERES DU CHAPELET :***

La délégation locale de **l'Ordre de Malte** propose à tous ceux et celles qui le souhaitent de les rejoindre tous les 15 jours **le mardi à 18h00 pour la prière du chapelet à la chapelle du Sacré-Cœur**. Les prochaines dates sont le **mardi 4 et le mardi 18 février**.

Par ailleurs, un petit groupe se réunit pour prier le chapelet **le premier samedi de chaque mois après la messe de 12h00**, comme demandé par la Vierge à Fatima. Il vous invite à le rejoindre : la prochaine fois ce sera le **1<sup>er</sup> mars**.

**JUBILE 2025 : PELERINS D'ESPERANCE :** L'année jubilaire a été ouverte le 29 décembre par notre évêque Mgr Jean-Marc Eychenne...Pour notre diocèse, **3 lieux ont été choisis pour vivre la démarche jubilaire** : la cathédrale Notre Dame de Grenoble, la cathédrale Saint Maurice à Vienne et le sanctuaire Notre Dame de La Salette. **Pour la cathédrale Notre Dame, il est possible de vivre la démarche jubilaire à partir du samedi 8 février**. Un document est à disposition pour accompagner la démarche qui pourra être vécue soit individuellement, soit en groupe : paroisse, doyenné, mouvements... **Pour la communauté de la cathédrale, c'est la date du samedi 22 mars qui a été choisie pour vivre cette démarche**.

**A noter que la démarche implique de recevoir le sacrement de réconciliation**. C'est pourquoi, il est rajouté une permanence **le samedi de 9h30 à 11h30**.

**JOURNEE des CURES ET RECTEURS :** 3 fois par an les curés et recteurs se retrouvent à l'invitation de notre évêque. **La prochaine rencontre est prévue le jeudi 13 février à Notre-Dame de Parménie**. En conséquence, **il n'y aura pas de permanence pour le sacrement de réconciliation (confession) de 12h00 à 14h00 ce jour là**.

**RENCONTRE AVEC NOTRE ÉVÊQUE A PROPOS DU SYNODE :** certains parmi vous ont manifesté le désir que notre évêque, Mgr Jean-Marc Eychenne, partage son expérience de participant aux 2 sessions qui se sont tenues à Rome en octobre 2023 et octobre 2024 dans le cadre du synode sur la synodalité initié en octobre 2021 par le pape François. Mgr Jean-Marc a fait partie des 4 délégués de l'épiscopat français à ces 2 sessions.

**Mgr Jean-Marc a accepté de venir à notre rencontre le jeudi 20 février à 20h00**. Ce sera à l'église St Hugues chauffée. Il pourra partager son

**expérience au contact des délégués (laïcs, religieux, religieuses, diacre, prêtre et évêques) des différents pays et commenter le document final voté par les participants qui tient lieu d'Exhortation Apostolique.**

***REPAS FRATERNELS*** : le prochain sera proposé le 23 février. **La quête pour le financer sera le dimanche 16 février** à la sortie de la messe. Merci d'y penser !

**Retrouvez toutes les informations sur :**  
**<http://www.cathedraledegrenoble.com>**